

ANNEE 2024

SEANCE PUBLIQUE DU 21 MARS 2024

Délibération n°

2024039

Date de convocation: 08/03/2024

Date d'affichage 1 25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23 Nombre de présents : 17

Pouvoirs : 6

Nombre de votants : 23

Vote: 23

Pour: 23 (dont 6 pouvoirs)

Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CO Publié le L MUNICIPA

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le MUNICIPA

ID : 064-216401000-20240321-2024039-DE

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 08 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10), Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h50).

<u>Absents excusés</u>: Mme Valérie RECART (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

O.J n°18: Achat d'un kilomètre pour la Korrika 2024

Rapporteur: M. le Maire

La course en faveur de l'euskara, la Korrika, s'est élancée d'Irun le jeudi 14 mars 2024. Elle rejoindra Bayonne le Dimanche 24 mars 2024 à 12h30.

La commune de Bassussarry souhaite soutenir cet évènement et s'associer à la valorisation de la langue Basque, grâce à l'achat du kilomètre 2 737 qui sera effectué sur la commune de Biarritz le Dimanche 24 mars 2024 à 8h21, pour un montant de 400€.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu les explications fournies,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'achat du kilomètre 2 737 de la Korrika édition 2024, pour un montant de 400€,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager les démarches permettant de faire aboutir cette démarche.

Fait à Bassussarry, le 21 Mars 2024.

Le Maire,
Michel LAHORGUE